

Sécurité routière : les transporteurs par taxi soutiennent le contrôle de la vitesse et du temps de conduite

La Fédération nationale des transporteurs par taxi, affiliée à l'UGTA, apporte son soutien à la décision du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Transport, Saïd Saïd, portant sur la préparation et la mise en exploitation d'un dispositif destiné à mesurer la vitesse et le temps de conduite des véhicules de transport de voyageurs et des véhicules de poids lourd.

Dans un communiqué publié ce mardi 18 août 2026, le Syndicat national des transporteurs par taxi (SNTT) estime que cette décision constitue une mesure importante pour renforcer la sécurité routière et réduire les comportements dangereux sur les routes.

Selon l'organisation syndicale, le contrôle de la vitesse et du temps passé au volant devrait contribuer à limiter les infractions liées notamment à l'excès de vitesse. Il doit également permettre de mieux prévenir les accidents de la circulation et de protéger les usagers de la route.

Un dispositif présenté comme une mesure de prévention

Le SNTT considère cette mesure comme une démarche positive visant à renforcer l'organisation du transport et à améliorer le niveau de sécurité sur les routes algériennes.

Le syndicat souligne que la sécurité routière constitue une responsabilité partagée. La réussite des nouvelles mesures nécessite, selon lui, de réunir de meilleures conditions de travail pour les chauffeurs et les professionnels du transport.

Cette prise de position intervient dans un contexte où les pouvoirs publics multiplient les mesures destinées à lutter contre les accidents de la circulation et les comportements à risque au volant.

Pour les transporteurs par taxi, le respect des règles relatives à la vitesse et au temps de conduite doit permettre de trouver un meilleur équilibre entre les impératifs de sécurité et les contraintes auxquelles sont confrontés quotidiennement les professionnels.

Le syndicat des chauffeurs de taxi demande de prendre en compte les conditions des chauffeurs

Tout en soutenant la décision des pouvoirs publics, la Fédération nationale

des transporteurs par taxi appelle à poursuivre les efforts en faveur des professionnels du secteur.

Elle estime que les nouvelles exigences en matière de sécurité et les normes imposées aux chauffeurs doivent être accompagnées de mesures permettant d'améliorer leur rendement et leurs conditions de travail.

Le syndicat réclame notamment la mise en place de facilités et d'incitations destinées au renouvellement du parc automobile. Il appelle également à accompagner les professionnels afin qu'ils puissent répondre aux nouvelles exigences en matière de sécurité.

La question de la tarification est également soulevée. Le SNTT estime qu'une révision des tarifs du transport doit être envisagée, notamment en tenant compte de l'évolution des coûts d'exploitation et de l'augmentation des charges supportées par les transporteurs.

« La sécurité du citoyen est un objectif commun »

Dans son [communiqué](#), le syndicat insiste sur le fait que la sécurité des citoyens et celle des chauffeurs ne sont pas contradictoires.

Il affirme que l'amélioration de la sécurité routière doit aller de pair avec la protection de la dignité professionnelle des chauffeurs et avec la garantie de leur capacité à exercer durablement leur activité.

Le SNTT appelle ainsi à poursuivre le dialogue avec les autorités afin que les mesures de contrôle et de sécurité soient accompagnées d'un dispositif permettant aux professionnels du transport de s'adapter aux nouvelles exigences.

Le syndicat réaffirme enfin son soutien aux démarches visant à améliorer la sécurité routière, tout en demandant que les préoccupations économiques et sociales des transporteurs soient prises en considération.

Cette nouvelle mesure pourrait ainsi marquer une étape supplémentaire dans le renforcement du contrôle des conditions de conduite dans le transport de voyageurs et de marchandises en Algérie.